



Syndicat National
Force Ouvrière

des Finances
Publiques

Section d'Ille et Vilaine



Compte-rendu du Conseil Départemental de l'Action sociale d'Ille et Vilaine (35) du 10 mai 2023

Le conseil départemental de l'action sociale d'Ille et vilaine s'est réuni le 10 mai 2023 sous la présidence de Yannick Philouze, Directeur du pilotage et ressources de la DRFiP de Bretagne et du département d'Ille et Vilaine.

La réunion s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

1. Désignation du secrétaire adjoint de séance
2. Approbation du procès-verbal du CDAS du 17 novembre 2023
3. Présentation du budget de l'action sociale ministérielle (sous réserve) et de la note d'orientation
4. Crédit d'Action Sociale 2023
5. Fonds d'innovation locale (FIL)
6. Restauration
7. Actualités-Questions diverses

Le Président effectue une introduction pour la mise en place du premier CDAS suite aux résultats des élections professionnelles de 2022. FO dispose à nouveau d'un siège, avec un titulaire et un suppléant.

Le Président rappelle son attachement au dialogue social et à la défense de l'action sociale.

1. Désignation du secrétaire adjoint de séance

FO est désigné secrétaire adjoint de séance.

2. Approbation du procès-verbal du CDAS du 17 novembre 2023

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation du budget de l'action sociale ministérielle (sous réserve) et de la note d'orientation

3.1 Présentation du Budget

Le Responsable Régional de l'Action Sociale, M. Romain Duine, présente le budget national :

- 111,4 millions d'euros dont 4,5 millions pour les Crédits de l'Action Locale (CAL)
- 40 % du budget est consacré à la restauration (restauration collective, AGRAF et titres restaurants)
- 20 % au secteur Vacances/Loisirs

Pour le département 35, le budget du CAL 2023 est de 79273 euros avec une réserve de 6 %, soit 75757 euros disponible. A noter que de nombreuses dépenses ont déjà fait l'objet d'un engagement sur l'exercice précédent et que seules certaines d'elles ont fait l'objet d'un vote en séance.

3.2 Note d'orientation

Le Responsable Régional de l'Action Sociale rappelle les grandes lignes d'orientation du Secrétariat Général :

- La réorganisation du réseau de l'action sociale avec pour objectif d'inscrire l'action sociale au niveau régional (12 responsables régionaux + 1 coordinateur Outre-Mer) : soutien aux délégués départementaux (4 en Bretagne), montée en compétence et spécialisation technique des délégués sur les actions du CAL, harmonisation des prestations. Nous comprenons que cet échelon supplémentaire vise aussi à rationaliser les coûts. Aucun organigramme de la nouvelle organisation n'a été présenté, car le CNAS n'a pas pu se tenir.
- 13 résidences EPAF ont été fermées en 2021, leur procédure de cession est en cours par la Direction de l'Immobilier de l'État et se poursuit en 2023, 50 % des recettes sont ciblées pour la rénovation des résidences conservées (La Baule en cours, et Agay en projet)
- Réflexion sur l'avenir de la restauration collective : baisse de la fréquentation durant la période COVID, inflation des denrées, aide aux associations de tutelle des restaurants
- La fusion des grands opérateurs associatifs (ALPAF, AGRAF, EPAF) est abandonnée au profit de l'instauration d'une structure coordonnatrice faîtière
- Rénovation des actions de communication sur l'action sociale
- CESU : revalorisation et réflexion sur la mise en œuvre Outre Mer
- Réflexion sur une aide à la pratique sportive
- Formation des membres du CDAS prévue, en raison de la mise en place de la nouvelle instance

4. Crédit d'Action Sociale 2023

La déléguée dresse le bilan presque définitif du budget de l'année écoulée.

Les sorties retraités font le plein et sont très appréciées.

L'action Théâtre par la troupe de l'ATSCAF à la MJC Brequigny est reconduite en octobre.

L'arbre de Noël concerne près de 1000 enfants de 0 à 14 ans. C'est le plus gros poste du budget avec environ 45 % du budget disponible. Le spectacle se tiendra cette année le 6 décembre avec 2 séances (salle Le Ponant). La salle de spectacle est moins chère cette année (location de salle) – dépense en baisse de 15 %

Pour les sorties actifs, Les Iles (île au Moine et Arz) affiche complet tandis que Legendia Parc fera l'objet d'une nouvelle communication pour compléter les inscriptions. La nouvelle sortie Escape Game sera à Redon, une journée Thalasso est en réflexion sur Saint-Malo. Ce poste budgétaire est en augmentation de 18 %.

Les prestations individuelles sont reconduites : attribution de livres aux enfants (entrée maternelle, CP, sixième), consultations d'avocat, aide au permis ou BAFA et offre gratuite de soutien scolaire

en ligne. FO intervient pour indiquer que le soutien scolaire ne relève pas des attributions de l'action sociale et peut faire doublon avec des services proposés par les mutuelles professionnelles. Le Président objecte que c'est une prestation qui a fait l'objet d'une enquête de satisfaction très favorable en 2022 et que 400 familles en bénéficient.

Les opérations programmées en 2023 qui n'ont pas encore été financées ont fait l'objet d'un vote favorable à l'unanimité : repas de fin d'année des retraités, attribution de livres, aide au permis ou BAFA.

5. Fonds d'innovation locale (FIL)

Il s'agit d'un budget spécifique pour des projets innovants. Celui de la région Bretagne, « Si on plantait », a été retenu pour un montant de 14000€. L'objectif est de s'inscrire dans le mouvement écoresponsable par des actions de plantation d'arbres (achat en direct de pépiniéristes et/ou parrainage).

6. Restauration

Un point est fait sur la restauration collective de :

- Saint-Malo : petite structure qui accueille 15 convives par jour avec un prestataire de restauration privé. Une amélioration de la fréquentation est espérée avec l'installation de la trésorerie Hôpital. La responsable bénévole de l'association de gestion, Mme Valérie BAUGARD, évoque les difficultés rencontrées dans la charge de sa fonction, notamment administratives. La fragilité de la structure est une menace pour sa pérennité. Le Président rappelle que la fermeture éventuelle de la structure ne permettrait pas l'attribution de tickets restaurants notamment en raison de la possibilité de conventionner avec le restaurant universitaire voisin.

- Magenta : La responsable bénévole de l'association de gestion, Mme Marie-Claire COUJOU, expose la situation du restaurant :

- 275 couverts par jour
- baisse de fréquentation d'environ 20 % liée au COVID et télétravail
- Grande satisfaction des usagers (prestation de qualité et reconnue)
- Inflation des tarifs des denrées supporté par l'association de gestion depuis 2022 non répercutée sur le prix des repas grâce notamment à la subvention exceptionnelle du Secrétariat Général versé pour soutenir les associations de gestion (~1,50€ par convive)

Le Président signale l'attention portée par le Secrétariat Général sur les restaurants Turgot et Magenta qui fonctionnent très bien. Il remercie les agents engagés dans les associations de gestion des restaurants.

- Beaugard : Le restaurant inter-administratif (RIA) sera fermé de juillet à octobre. Des solutions alternatives seront proposées : tickets restaurants (carte Apetiz) en juillet et août puis convention avec le restaurant universitaire de Villejean à partir de septembre.

7. Actualités-Questions diverses

Colonies de vacances de février et d'avril : ~ 50 enfants à chaque départ

Permanences d'information : dispositif « Kinougarde » et Crédit Social des Fonctionnaires (assurance emprunteur et prêt de 2000 euros sans intérêt et sans affectation)

Un groupe de travail se tiendra courant juin et sera dédié à l'arbre de Noël